



17^{ÈME} SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

RAPPORT DE LA CHINE

DÉCLARATION DU BÉNIN

Monsieur le Président,

Excellence
La délégation du Bénin salue la délégation de la Chine conduite par son Excellence MR WU, Haitong, Envoyé spécial du Ministère des Affaires étrangères de la Chine et la félicite pour la présentation de son rapport national dans le cadre de l'Examen Périodique Universel (EPU).

Cette présentation fait ressortir que d'importantes réformes ont été entreprises par les autorités chinoises en vue de permettre à tous les citoyens de jouir des droits inhérents à la personne humaine.

Ainsi, plusieurs Programmes et Plans d'actions ont été élaborés dans le cadre de la promotion et de la protection des droits de l'Homme et ont le mérite de permettre aux autorités chinoises de relever des défis dans différents domaines, à savoir notamment:

- Les droits économiques, sociaux et culturels, à travers la mise en œuvre d'un plan de réduction de la pauvreté dans les régions rurales ;
- L'adoption des orientations générales du programme national pour la réforme et l'avancement de l'éducation ;
- La promotion de l'égalité entre hommes et femmes ; et
- La mise en place d'un cadre juridique complet de protection des droits et des intérêts de l'enfant.

La délégation béninoise recommande à la Chine :

- 1- de prendre les dispositions en vue de la ratification du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques ainsi que de ses deux Protocoles additionnels ;
- 2- d'intensifier la coopération avec les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales des Nations Unies.

Elle invite la Communauté internationale à apporter l'assistance nécessaire aux Autorités chinoises en vue de la promotion et de la protection des droits de l'Homme dans ce pays.

Enfin, la délégation du Bénin invite le groupe de travail de l'EPU à adopter le rapport sous examen.

Je vous remercie.